



actions

- Petite Enfance**  
Espaces Parents  
PEP'Titous
- Persévérance Scolaire**  
Séjours VASCO  
Courte Echelle
- Droit à l'Éducation**  
Dispositif JANA
- Classes de Découverte**  
Classes de Découverte  
Séjours 1001 Mémoires
- Scolarisation Adaptée**  
Le S.A.P.A.D.
- Droit à la Santé**  
Le C.M.P.P. La Roquette à Arles
- Droit aux Loisirs**  
Les séjours Vacances PEP

Les PEP 13  
La solidarité en action  
**ADHÉSION aux PEP 13**  
année scolaire 2018/2019

Adhérer aux PEP 13, c'est marquer sa solidarité avec les jeunes les plus démunis.

Les PEP 13 œuvrent pour les élèves et leur famille, aux côtés de l'École publique, dans tout le département.

adhésion "adulte" : 20,00 € (ou don...)  
adhésion "élève" : 2,50 €.

nos autres sites



PROCHAINEMENT ICI !  
LE NOUVEAU PEP13.ORG



# assistance pédagogique

## le sapad

Retrouvez le SAPAD 13 sur facebook

Dans les Bouches-du-Rhône, les PEP gèrent le SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile) en partenariat avec le Centre Scolaire de la Timone et les assurances M.A.E. et la MAIF qui financent également certaines interventions en direction de leurs adhérents.

Nous mettons en œuvre les moyens techniques et pédagogiques nécessaires pour permettre à des enfants et des jeunes momentanément éloignés de l'école, du collège ou du lycée (par la maladie, la chirurgie ou par accident), de poursuivre leurs apprentissages en conservant un lien avec leur classe et leurs camarades.

Cette continuité permettra, lorsque l'enfant ira mieux, son retour en classe dans les meilleures conditions possibles.

Ce service est ouvert à tous les élèves inscrits dans un établissement public ou privé (agrée par l'Education nationale), et **il est gratuit pour les familles.**

Une convention nationale signée par Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'Enseignement scolaire, et Michel Claeysen, président de la Fédération générale des PEP en 2003, réaffirme que les PEP sont une association complémentaire de l'école et reconnaît les PEP comme acteur incontournable dans le domaine de l'accompagnement pédagogique à domicile des élèves malades ou accidentés.

Le texte de cette convention est paru au Bulletin officiel de l'Education nationale n° 31 du 28 août 2003. Il est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/31/MENE0301554X.htm>

Cette convention, a été actualisée en novembre 2009.





## Accueil du Site

Chercher une action ou une page...

pep13.org  
Les Pupilles de l'Enseignement Public des Bouches du Rhône

financements le permettant, sera intégré dans un dispositif global extrêmement ambitieux développé par les PEP 13 afin de favoriser la persévérance scolaire : « Courte Echelle ». Ce dispositif est basé sur trois volets distincts :

- Volet 1 : Accompagnement 6ème-5ème (en attente de financements)
- Volet 2 : Suivi et accompagnement des élèves allophones en Lycée professionnel (déjà mis en place : voir page [JANA+16](#))
- Volet 3 : Accueil adolescents (action présentée ici).

## + d'infos

- Plaquette de présentation générale des SAPAD
- Plaquette du SAPAD 13
- Statistiques SAPAD 13 année scolaire 2015/2016
- Bibliographie (piquée à nos collègues des PEP 40)
- Fiche de demande de prise en charge (à imprimer en envoyer par la poste ou par télécopie)
- **Formulaire internet de demande de prise en charge SAPAD (sur futur site PEP13)**

## partenaires et soutiens



Région



## Les PEP 13 : Demande de SAPAD 2018 2019

(futur site des PEP 13 en cours de construction)

**Protection de vos données personnelles** : Merci de cocher cette case après avoir pris connaissance de notre politique de confidentialité, en cliquant sur ce lien : <https://www.test.pep13.org/politique-de-confidentialite/> \*

### L'AUTEUR DE LA DEMANDE :

### L'ÉLÈVE concerné par cette demande :

PROF 2 Adresse Courriel

PROF 3 Adresse Courriel

PROF 4 Adresse Courriel

**Autre(s) information(s) ou complément(s)** que vous souhaitez indiquer au SAPAD (facultatif) :

Autres infos

**Pour pouvoir traiter votre demande, vous devez nous adresser IMPERATIVEMENT un certificat médical :**

- soit en utilisant le module d'envoi ci-dessous,
- soit par mel à [sapad@pep13.org](mailto:sapad@pep13.org)
- soit par télécopie au 04 91 85 44 11
- soit par courrier postal à PEP 13 - SAPAD - 11 rue de la Boiseraie - 13 012 MARSEILLE

[Ajouter un document en cliquant ici](#)

En cliquant sur "Envoyer la demande", vous recevrez un message indiquant que celle-ci a bien été envoyée.  
Lorsque nous la recevrons au SAPAD, nous vous adresserons un courrier électronique de confirmation réception, dans un délai  
de 3 jours.

Si passé ce délai, vous ne recevez pas cette confirmation, merci de contacter le service.

CLIQUEZ ICI :

ENVOYER LA DEMANDE

